

M. BLACKMORE: Peu m'importe, pourvu que nous prenions un repos.

Le très hon. MACKENZIE KING: Fort bien, suspendons la séance pour trente minutes.

M. BLACKMORE: Les honorables membres ont siégé de onze heures à une heure et puis de deux heures à six heures et nous devrions prendre un court repos.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à six heures et demie.)

Reprise de la séance

M. SLAGHT: Monsieur le président, je veux qu'il soit bien compris que, dans la requête que j'adresse au ministre, je n'adresse aucun blâme aux banques canadiennes à charte. Nos banquiers rendent un grand et véritable service à la population en collaborant à l'exploitation de nos ressources naturelles; ils peuvent continuer à le faire et à toucher la juste récompense des services qu'ils rendent. Il est à la Chambre un parti qui s'en prend aux banques canadiennes et qui se propose de les étatiser si jamais il arrive à prendre le pouvoir. L'étatisation des banques qui figure à son programme ne signifie rien moins que d'avoir la haute main politique sur elles ou, si vous voulez, d'en faire des créatures de la C.C.F. Rien ne pourrait être plus néfaste que de voir un parti politique régir les profits que réalisent les banques par l'avancement de fonds, même si l'on concède à ce parti qu'il n'agit pas par égoïsme. Ce serait contraire à la sauvegarde des intérêts du pays.

Ma thèse est simple et peut être exposée en fort peu de temps. Je ne trouve pas à redire à ce que des intérêts soient versés par des particuliers ou des sociétés pour l'utilisation de l'argent d'autres gens qui leur a été prêté; je ne m'oppose pas non plus au versement d'intérêts par des provinces ou des municipalités sur les fonds qu'elles peuvent emprunter. Je suis cependant opposé à ce que l'Etat, lequel détient de par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord le privilège exclusif de créer de la monnaie, rémunère des banquiers privés pour l'utilisation de sa propre monnaie. Ces banquiers privés ne prêtent pas leur argent à l'Etat, ils prêtent à l'Etat l'argent de l'Etat dont ils touchent annuellement l'intérêt, lequel, cela va de soi, provient des impôts acquittés par les contribuables. Le Gouvernement pourrait facilement cesser d'emprunter des sommes des banques à charte. Dans l'excellent exposé budgétaire qu'il a présenté le 2 mars dernier, le ministre des Finances a déclaré, ainsi qu'en fait foi le hansard :

La vérité toute crue c'est que cette année nous avons dû trop emprunter des banques. L'an

dernier j'ai pu dire: "En dehors de l'augmentation des bons du Trésor, nous n'avons pas emprunté directement de la Banque du Canada ou des banques à charte durant l'année". Au cours de la présente année financière, nous aurons dû emprunter directement de la Banque du Canada et des banques à charte une somme nette de 983 millions de dollars.

Il a ajouté:

Nous avons dû recourir aux banques parce que nous ne pouvions obtenir de l'épargne personnelle tous les fonds dont nous avons besoin.

Je désirerais beaucoup savoir sur quoi le ministre a fondé cette déclaration. J'aimerais savoir quels sont ceux qui lui ont dit que nous n'avions pu obtenir de l'épargne personnelle tous les fonds dont nous avons besoin. On se rappelle que toutes les émissions d'obligations de la victoire faites depuis le début de la guerre ont été surpassées. Sont-ce les fonctionnaires de son ministère qui lui ont dit que, s'il lançait un autre emprunt, il ne pourrait obtenir de fonds des particuliers? Sont-ce les organisateurs de la campagne d'emprunt qui le lui ont dit? Nous savons tous que ce sont les banquiers du pays qui ont organisé la campagne de l'emprunt de la victoire, et qu'ils se sont fort bien acquittés de leur tâche. Toutefois, le ministre devrait nous dire, pourquoi le intérêt public ne s'y oppose pas, pourquoi il a dit que nous ne pouvions obtenir de l'épargne personnelle tous les fonds dont nous avons besoin, étant donné que l'objectif de chaque emprunt de la victoire qu'il a lancé a été dépassé.

Le ministre et le conseil du trésor ont prévu pour l'année courante des emprunts au montant de 2,748 millions de dollars, ce qui représente environ un demi milliard de dollars de plus que ce qu'ils avaient prévu l'an dernier, demi milliard que l'on eût sans doute emprunté l'an dernier s'il y avait eu possibilité de le faire. Nous avons emprunté l'an dernier des épargnants 782 millions de dollars de moins que ce que nous aurions dû emprunter d'eux de sorte que nous avons dû nous adresser aux banques. Si notre emprunt de la victoire cette année obtient un succès analogue à celui de l'an dernier, nous aurons à emprunter des banques 1,200 ou 1,500 millions de dollars, car cette année nous aurons besoin de beaucoup plus d'argent.

J'affirme au ministre que le risque d'inflation n'est pas plus grand si nous empruntons cet argent de la Banque du Canada que si nous l'empruntons de nos banques à charte. Lorsque les banques à charte prêtèrent à l'Etat la somme de 782 millions, elles n'ont eu qu'à faire une entrée dans les livres avec une plume et de l'encre pour créditer cette somme au ministre des Finances. Elles n'eurent ensuite qu'à déposer les valeurs, soit des obligations, soit des billets du trésor, dans